

bonjour,

Dans le cadre du renouvellement de nos dispositifs de démocratie participative, je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance du message ci-après et de bien vouloir le diffuser auprès de vos adhérent-es, ainsi que les différents documents d'information en pièces jointes, ou disponible via les liens ci-après :

Me Martine Dubreu, les élu-es conseillers délégués ou référent-es de quartiers et moi-même sommes bien entendu à votre disposition pour plus de renseignements ou pour intervenir auprès de votre public.

Cordialement,

Lydie Morin - Responsable du service de Démocratie Participative

Madame, Monsieur,

Par le biais de la structure, l'association ou l'organisation que vous représentez, vous êtes actrice et acteur de notre cadre de vie et nous vous en remercions.

Depuis 1995, la ville d'Armentières a mis en place de nombreux dispositifs de Démocratie Participative permettant ainsi aux Armentièresaises et Armentièresois qui le souhaitent d'endosser un rôle de plus en plus prépondérant pour la « chose publique ».

Nous avons souhaité faire évoluer ces dispositifs vers une démocratie toujours participative, mais aussi constructive.

C'est ainsi que nous lançons les nouveaux **Conseils Participatifs** qui s'adressent aux habitant-es qui souhaitent s'impliquer dans les concertations et décisions qui construisent la ville et son cadre de vie.

C'est aussi avec la 3ème édition du **Budget Participatif** que nous donnons aux citoyens la possibilité de se saisir de leur pouvoir d'agir : Imaginer, concevoir, proposer des projets d'intérêt général, donc pour tous les Armentièresois-es, et qui seront ensuite choisis par les Armentièresois-es.

L'enveloppe du Budget Participatif est doublée en 2021 : 140 000 € d'investissement dont 40 000 € réservés aux projets déposés par les jeunes de 11 à 25 ans.

Alors, en votre qualité de citoyen-ne Armentièresois-e, plus une minute à perdre !

Saisissez-vous de votre pouvoir d'agir !

- En vous portant candidat-e pour le Conseil Participatif de votre quartier
- En déposant votre projet d'intérêt général avec le Budget Participatif

**Il n'y a rien de plus démocratique que ces différents dispositifs !
Choisissez l'un ou l'autre, ou les deux, et partagez l'information autour de vous !**

Citoyennement vôtre

Martine Dubreu

Adjointe au Maire

Déléguée aux Droits Humains et à la Démocratie Participative

Livret budget participatif

http://www.armentieres.fr/file/livret_porteur.pdf

Formulaire budget participatif

http://www.armentieres.fr/file/formulaire_depot.pdf

Livret conseils participatifs

http://www.armentieres.fr/file/livret_candidature_conseil.pdf

Formulaire conseils participatifs

http://www.armentieres.fr/file/Formulaire_candidature.pdf